

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix-Travail-Patrie*

**OBSERVATOIRE NATIONAL SUR  
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**DIRECTION GENERALE**

**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace-Work-Fatherland*

**NATIONAL OBSERVATORY  
ON CLIMATE CHANGE**

**DIRECTORATE GENERAL**



**ONACC**



[www.onacc.cm](http://www.onacc.cm);



[info@onacc.cm](mailto:info@onacc.cm);



[\(+237\) 693 370 504 / 654 392 529](tel:+237693370504)

**BULLETIN N°134**

**Prévisions et Alertes climatiques décadaires  
du 11 au 20 novembre 2022**



**11 Novembre 2022**

### Supervision

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie à l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC)

### Équipe de réalisation (ONACC)

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie de l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).

BATHA Romain Armand Soleil, Chef de Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA)

ZOUH TEM Isabella, Chef de Département de Géomatique ;

MEYONG René Ramses, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA) ;

NDJELA MBEIH Gaston Evariste, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille

MESSI AMOUGOU Max, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Géomatique ;

ANABA OLOMO Muriel Frédérique, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Géomatique ;

ANYE Victorine Ambo: Chargé d'études assistant N°2, Département d'observation Intégré et d'évaluation des coûts des impacts des changements climatiques, ONACC

MONTHÉ DJOMO Neily, Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;

SOUGA BOYOMO Thomas Magloire Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes.

OBENBANGHA BATE MBI: Spécialiste en climatologie et biographies.

ELONG Julien Aymar, Chargé d'études assistant N°2 à la cellule Juridique, ONACC

MEKA ZE Philemon Raïssa, Cadre à l'ONACC, chargée de la traduction.

## I Introduction

Le présent Bulletin des prévisions et alertes climatiques **décadaires n°134** a été élaboré à partir des données spatiales collectées auprès des grands centres internationaux œuvrant au quotidien dans le domaine de la prévision météorologique. Il s'agit entre autres, de l'Institut International de Recherche sur le climat et la société (IRI) de l'Université de Colombie (USA) ; la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)-USA; l'AccuWeather (Institution américaine spécialisée dans les prévisions météorologiques) ; du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) ; des données spatiales de 1979 à 2018, relatives aux Températures de la Surface Océanique (TSO) de l'Atlantique et du Pacifique, des intensités des épisodes El-Niño/La Niña du Pacifique équatorial et des données de la pluviométrie et de la température des stations locales. A cet effet, l'ONACC tient à exprimer toute sa gratitude à ces institutions internationales, ainsi qu'à la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), pour la bonne volonté manifestée dans le cadre du partage des dites données et informations.

Ledit bulletin révèle les conditions climatiques historiques de 1979 à 2018, ainsi que les prévisions climatiques pour l'ensemble des cinq zones Agro écologiques du Cameroun. Par ailleurs, il met en exergue les risques, les menaces et les potentiels impacts, attendus pour les secteurs de développement socio-économique. Ce Bulletin fait également une évaluation des prévisions climatiques élaborées pour la précédente décennie (**du 1er au 10 novembre 2022**).

## Synthèse des Prévisions



### II.1. Pour les températures

#### II.1.1 Températures Maximales

Les localités ci-après présentent une probabilité élevée d'enregistrer des températures maximales supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018. Il s'agit de :

- Bétaré Gongo, Yimbéré, Nass Arao, Banyo et Tibati, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Yoko, Mbalmayo, Ngoro, Bafia, Akonolinga, Mbandjock, Monatéfé, Ntui, Nkoteng et Ngambè Tikar, dans la **Région du Centre** ;
- Bétaré-Oya, Mbitom, Batouri, Koso, Bélabo et Yokadouma, dans la **Région de l'Est** ;
- Ambam, Akom II et Minkoumou, dans la **Région du Sud** ;
- Kumba, Buea, Mamfe et Ekok, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Foumbot, Makam et Fouban, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Dibombari, Loum, Mouanko, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Douala, Ndokama, Yabassi, Dizanguè, Nkondjock, Ndokiti et Mbanga, dans la **Région du Littoral**.

**NB 1 : La décennie du 11 au 20 novembre 2022 sera marquée par des situations de canicule dans de nombreuses localités des Régions de l'Extrême-Nord (Maroua, Waza, Mora, Mindif, Bogo, Kousséri, Yagoua, Maga, Kaélé, etc.), du Nord (Guider, Garoua, Poli, Touboro, Pitoa, Rey Bouba, Lagdo, Dembo, Tcholliré, etc.), de l'Adamaoua (Dota, Meiganga, Tibati) et de l'Est (Garoua-Boulai), suite aux températures maximales qui seront comprises entre 35°C et 40°C.**

#### II.1.2 Températures Minimales

Les localités suivantes présentent une probabilité élevée d'enregistrer une diminution des températures minimales par rapport aux moyennes historiques enregistrées à ladite période de 1979 à 2018. Il s'agit de :

- Waza Mora, Mokolo, Maroua et Gamboura, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Guider, Lagdo, Rey-Bouba, Garoua, Tcholliré et Touboro, dans la **Région du Nord** ;
- Ngaoundéré, Ngaoundal, Bétaré Gongon, Tignère, Mbakaou, Ngaou Mbou, Kognoli, Dota, Mbé et Meiganga, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ;
- Lolodorf, dans la **Région du Sud** ;
- Batie, Batcham, Bazou, Bangangté, Babadjou, Bamendjing et Bagam, dans la **Région de l'Ouest** ;

NB2 : Cette décade du 11 au 20 novembre 2022 sera marquée par :

- une multiplication du nombre de jours avec des situations de froid dans de nombreuses localités des Régions de l'Adamaoua (Mbe, Dota, Ngaoundéré, Banyo et Meiganga), de l'Ouest (Dschang, Makam, Foubot, Bazou, Bafoussam et Fouban), du Nord-Ouest (Furu Awa, Esu, Ndop, Santa, Kumbo, Nwa et Bamenda), suite aux températures minimales comprises entre 12 et 15°C ;
- une multiplication du nombre de jours avec des situations de nuits chaudes dans les Régions de l'Est (Yokadouma, Libongo, Mamabélé, Ngoyla, Doumé, Abong-Mbang, Mindourou, Lomié, Batouri, Bélabo, Bertoua, Dimako etc.), du Sud (Zoétélé, Kribi, Ambam, Nyabizan, Akom 2, Ebolowa, Campo, Sangmélima, Djoum et Lolodorf), du centre (Yoko, Ngambe Tikar, Yaoundé, Mbalmayo, A'Yos, Obala, Ntui, Monatéle, Ezéka, Mbaka, Nanga Eboko, Nkoteng), du Sud-Ouest (Bakogo, Nguti, Benakuma, Etuku et Mamfe), suite aux températures minimales comprises entre 20°C et 25°C.

**II.2. Pour les précipitations :** Cette décade du 11 au 20 novembre 2022 sera marquée par une diminution des quantités de précipitations sur l'ensemble du territoire national, par rapport à celles enregistrées durant la dernière décade.

NNB 3 : La période qui va du 11 au 20 novembre 2022 sera marquée par des quantités de précipitations :

- Inférieures à celles observées durant la décade du 1er au 10 novembre 2022 dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, du Sud et de l'Est). La diminution des précipitations dans ladite zone agroécologiques se fera toutefois graduellement du Nord vers le Sud, avec quelques pluies sporadiques ;
- Inférieures à celles observées durant la décade du 1er au 10 novembre 2022 dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest) ;
- Inférieures à celles observées durant la décade du 1er au 10 novembre 2022 dans la zone des hauts plateaux (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) ;
- Inférieures à celles observées durant la décade du 1er au 10 novembre 2022 dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes (région de l'Adamaoua) ;
- Inférieures à celles observées durant la décade du 1er au 10 novembre 2022 dans la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

NB4 : La période allant du 11 au 20 novembre 2022 sera marquée par une évolution vers une amorce progressive de la grande saison sèche du nord vers le Sud de la zone forestière à pluviométrie bimodale (Régions du Centre, du Sud et de l'Est), en raison de la diminution graduelle des précipitations.

**III. Détail des prévisions climatiques pour la période allant du 11 au 20 novembre 2022**

**1) Pour les précipitations**

**a) Dans la zone Soudano-sahélienne**

Cette décade du 11 au 20 novembre 2022 sera marquée par une rareté des précipitations dans la zone soudano-sahélienne (Régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

**b) Dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes**

Cette décade du 11 au 20 novembre 2022 sera marquée par une rareté des précipitations dans la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua).

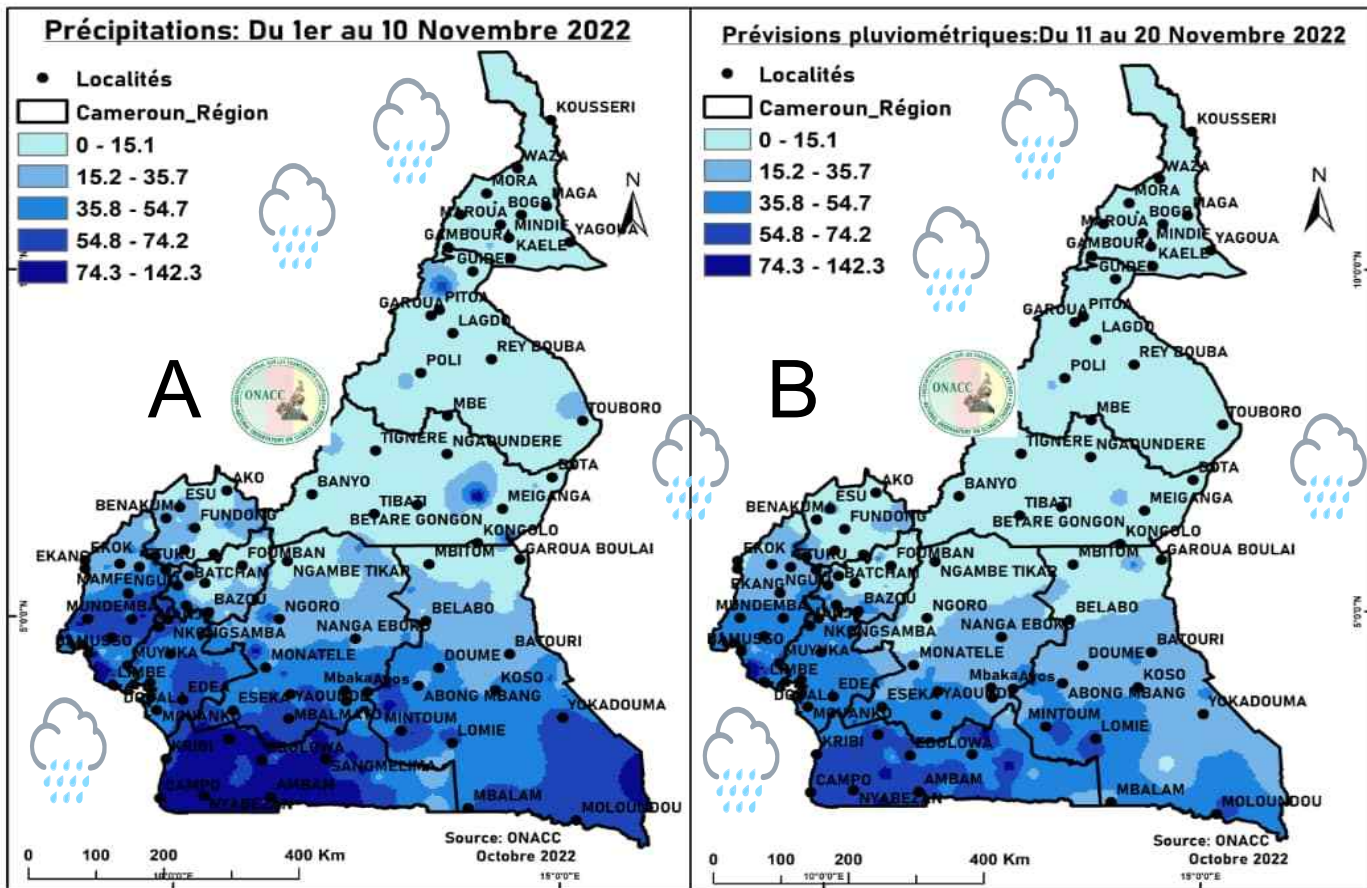


Figure 1 : Variation des quantités de précipitations de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 octobre 2022 (a). Source : ONACC, novembre 2022

### c) Dans la zone forestière à pluviométrie bimodale

Il est attendu du 11 au 20 novembre 2022, des quantités de précipitations (sporadiques au Centre et à l'Est), comprises entre :

- \* **15 et 35 mm** dans les localités de Ngoro, Mbaka, Nkoteng, Akonolinga, Monatélé, Nanga Eboko, Obala, Ngambe Tikar, Yoko, Ntui ; entre **30 et 60 mm** à Yaoundé, Mbalmayo, Ayos, Bafia et Eséka, dans la **Région du Centre**.
- \* **15 et 35 mm** dans les localités de Garoua-Boulai, Bétaré-Oya, Bélabo, Bertoua et Batouri ; entre **35 et 60 mm** à Yokadouma, Lomié, Mindourou, Abong-Mbang, Mambélé, Ngoyla, Mbalam, Moloundou et Doumé, dans la **Région de l'Est** ;
- \* **50 et 150 mm** à Kribi, Campo, Nyabizan, Lolodorf, Ambam, Sangmélina, Akom II, Ebolowa, Zoétéle et Djoum, dans la **Région du Sud**.

### d) Dans la zone des Hauts Plateaux

La décade du 11 au 20 novembre 2022 sera marquée par des quantités de précipitations comprises entre :

- \* **10 et 30 mm** à Bafang, Tonga, Makam, Foumban, Dschang, Bafoussam, Foubot et Bazou, dans la **Région de l'Ouest** ;
- \* **10 et 30 mm** à Munkep, Esu, Furu Awa, Ako, Wum, Ndop, Kumbo, Bamenda, Bali et Nwa, dans la **Région du Nord-Ouest**.

### e) Dans la zone Forestière à pluviométrie monomodale

La décade du 11 au 20 novembre 2022 sera marquée par des quantités de précipitations comprises entre :

- \* **30 et 70 mm** à Bamusso, Tiko, Kumba, Fontem, Ekok, Buea, Limbe, Eyumojock, Idenau, Nguti et Mamfe, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- \* **30 et 70 mm** à Melong, Nkongsamba, Edéa, Mouanko, Douala, Loum, Penja, Mbanga, Baptek, Yabassi, Dizangué et Manjo, dans la **Région du Littoral**.

**NB 5 : La période qui va du 11 au 20 novembre 2022 sera marquée par des quantités de précipitations :**

- Inférieures à celles observées durant la décade du 1er au 10 novembre 2022 dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, du Sud et de l'Est) avec quelques pluies sporadiques ;
- Inférieures à celles observées durant la décade du 1er au 10 novembre 2022 dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest) ;

- Inférieures à celles observées durant la décade du 1er au 10 novembre 2022 dans la zone des hauts plateaux (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) ;
- Inférieures à celles observées durant la décade du 1er au 10 novembre 2022 dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes (région de l'Adamaoua) ;
- Inférieures à celles observées durant la décade du 1er au 10 novembre 2022 dans la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

## 2) Pour les températures

Cette décade du 11 au 20 novembre 2022 sera marquée par une persistance des situations de :

- Froid nocturne dans la zone des Hauts Plateaux (Régions du Nord-Ouest et de l'Ouest), la zone des Hautes Savanes Guinéennes (Région de l'Adamaoua), suite aux températures minimales qui seront comprises entre 12°C et 25°C ;
- nuits chaudes dans les localités de la zone forestière à pluviométrie bimodale, la zone forestière à pluviométrie monomodale, suites aux températures minimales comprises entre 20 et 25°C ;
- canicule dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne (Régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

### a) Températures Maximales

En se fondant sur la moyenne historique des températures maximales moyennes enregistrées pendant cette décade sur la période allant de 1979 à 2018, notamment 36,88°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 35,8°C dans la Région du Nord ; 32°C dans la Région de l'Adamaoua ; 28°C dans la Région du Centre ; 28°C dans la Région du Sud ; 28°C dans la Région de l'Est ; 25,68°C dans la Région de l'Ouest ; 26,76°C dans la Région du Nord-Ouest ; 27,74°C dans la Région du Sud-Ouest et 26°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 11 au 20 novembre 2022, des températures maximales :

- Autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Waza, Kousséri, Bogo, Maga, Maroua, Kaélé, Yagoua, Gamboura et Mindif ; inférieures à la moyenne à Mora, Mokolo et Makary, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Rey-Bouba, Tcholliré, Garoua, Touboro, Lagdo, Guider, Dembo et Pitoa ; inférieures à la moyenne à Poli, dans la **Région du Nord** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Bétaré Gongo, Yimbéré, Nass Arao, Banyo et Tibati ; inférieures à la moyenne à Dota, Ngaou Mbol, Tignère, Ngaoundéré, Ngaoundal, Meiganga, Mbakaou, Kognoli et Mbe, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Yoko, Mbalmayo, Ngoro, Bafia, Akonolinga, Mbandjock, Monatélé, Ntui, Nkoteng et Ngambè Tikar ; autour de la moyenne à Obala, Nanga-Eboko, Eséka et Yaoundé, dans la **Région du Centre** ;
- De même durant cette décade, les localités de Ayo et Mbaka situées dans la partie Est de la Région du Centre enregistreront des températures maximales autour de la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018.**
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Bétaré-Oya, Mbitom, Batouri, Koso, Bélabo et Yokadouma ; autour de la moyenne à Lomié, Mbalam, Garoua-Boulai, Mintoum, Ngoyla Libongo Dimako, Bertoua, Doumé, Mindourou, Abong-Mbang, Kika, Kongolo, Mambélé et Moloundou, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Ambam, Akom II et Minkoumou ; autour de la moyenne à Sangmélina, Djoum, Campo, Kribi, Nyabizan et Zoétélé ; inférieures à la moyenne à Lolodorf et Ebolowa, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 Munkep, Ako, Audu Furu-Awa, Nwa, Widekum, Kumbo, Santa, Nkambe, Bambalang et Fundong ; inférieures à la moyenne à Bali, Bamenda, Ndop, Esu et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Foubot, Makam et Fouban ; autour de la moyenne à Koutaba, Batcham, Bazou, Bafoussam, Mbouda, Dschang, Tonga, Bangangté et Bafang, dans la **Région de l'Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Kumba, Buea, Mamfé et Ekok ; autour de la moyenne à Etuku, Bamusso, Eyumojock, Ekondo Titi, Dikome Balue, Fontem, Tiko, Limbe, Muyuka, Dikome Bafaw, Mundemba, Idenau, Nguti et Bakogo ; inférieures à la moyenne à Benakuma, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Dibombari, Loum, Mouanko, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Douala, Ndokama, Yabassi, Dizanguè, Nkondjock, Ndokiti et Mbanga ; autour de la moyenne à Baptek et Edéa, dans la **Région du Littoral**.

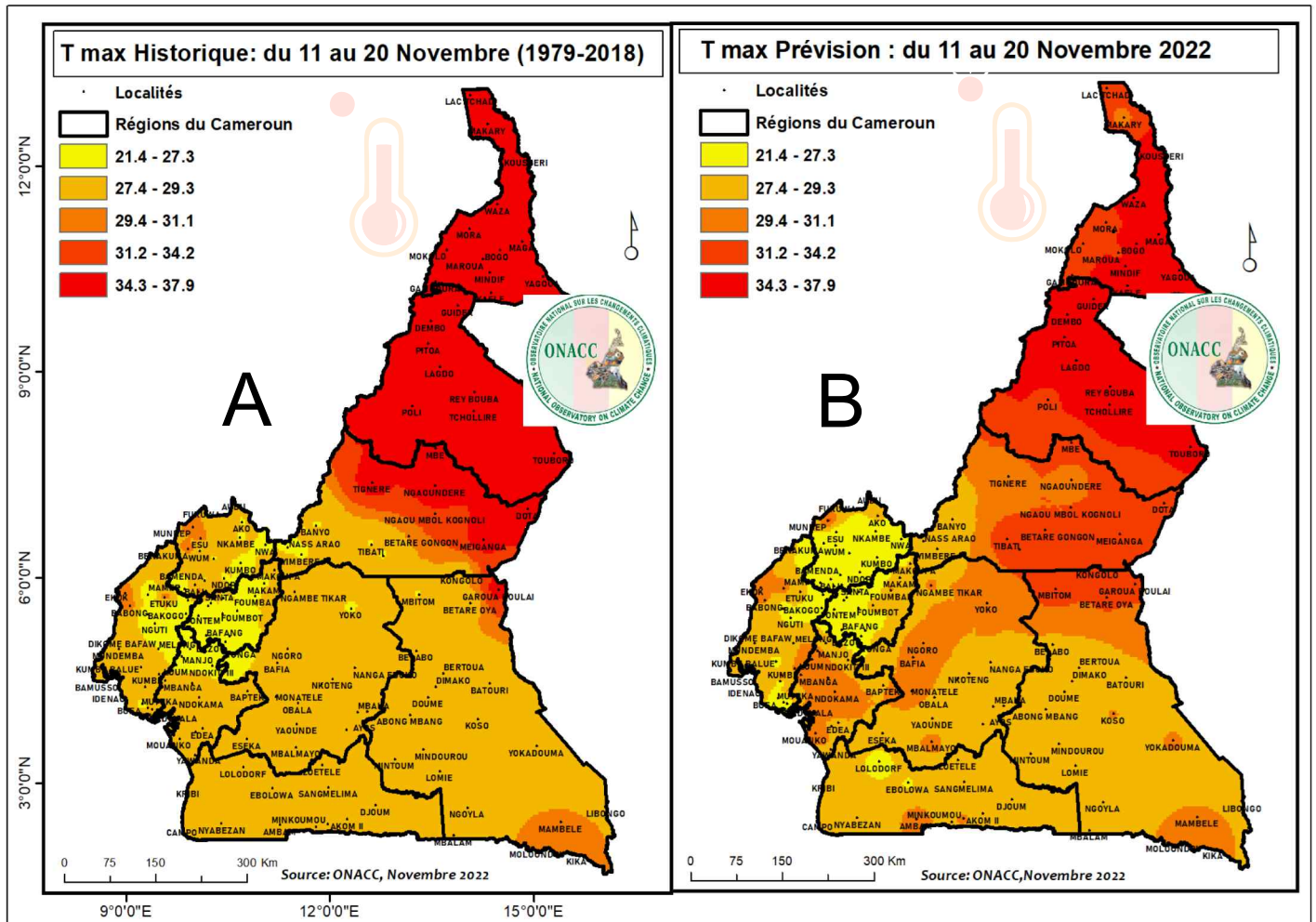


Figure 2 : Variation des températures maximales moyennes de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la même période de 1979 à 2018 (a)

Source : ONACC, novembre 2022



**En se fondant sur les températures maximales moyennes enregistrées à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022, il est attendu pour la décade du 11 au 20 novembre 2022, des températures - maximales :**

- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Waza, Kousséri, Bogo, Maga, Maroua, Mora, Mokolo, Makary, Kaélé, Yagoua, Gamboura et Mindif, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre à Rey Bouba, Tcholliré, Garoua, Touboro, Lagdo, Guider, Dembo, Pitoa et Poli, dans la **Région du Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 Ngaoundéré, Tignère, Meiganga, Banyo, Tibati, Dota, Yimbéré, Nass Arao, Bétaré Gongo, Ngaou Mbol, Ngaoundal, Mbakaou, Kognoli et Mbe, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Garoua-Boulai, Yokadouma, Bétaré-Oya, Mbitom, Mintoum, Koso, Bélabo, Kongolo, Ngoyla, Mbalam, Dimako, Bertoua, Doumé, Mindourou, Kika, Mambélé, Moloundou, Lomié et Abong-Mbang ; inférieures à la moyenne à Batouri et Libongo, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Yoko ; autour de la moyenne à Ngoro, Mbalmayo, Monatélé, Bafia, Deuk, Akonolinga, Ngambé-Tikar, Mbandjock, Messondo, Yaoundé, Eséka, Obala, et Ombessa ; inférieures à la moyenne à Nkoteng, Nanga-Eboko, Mbaka et Ayos, dans la **Région du Centre** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Ambam, Zoétélé, Lolodorf, Campo, Minkoumou, Akom II, Djoum, Nyabizan, Sangmélina et Kribi ; inférieures à la moyenne à Ebolowa, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Kumbe Balue, Buea, Bamusso, Dikome Bafaw, Ekok, Idenau, Eyumojock, Bakogo, Ekondo Titi, Mamfe, Dikome Balue, Nguti, Fontem, Tiko, Limbe, Muyuka, Etuku, Mundemba, Kumba et Benakuma, dans la **Région du Sud-Ouest** ;

- autour de la moyenne enregistrée du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Ndokama, Douala, Ndokiti, Manjo, Melong, Mbanga, Nkongsamba, Loum, Yabassi, Pouma, Ngambè, Yingui, Nyanon, Dizanguè, Mouanko, Penja, Baptek et Edéa, dans la **Région du Littoral** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Wum, Esu, Furu Awa, Audu, Nwa, Bamenda, Bali, Kumbo, Santa, Ndop et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Foubot, Makam, Fouban, Koutaba, Batcham, Bazou, Bafoussam, Mbouda, Dschang, Tonga, Bangangté et Bafang, dans la **Région de l'Ouest**.

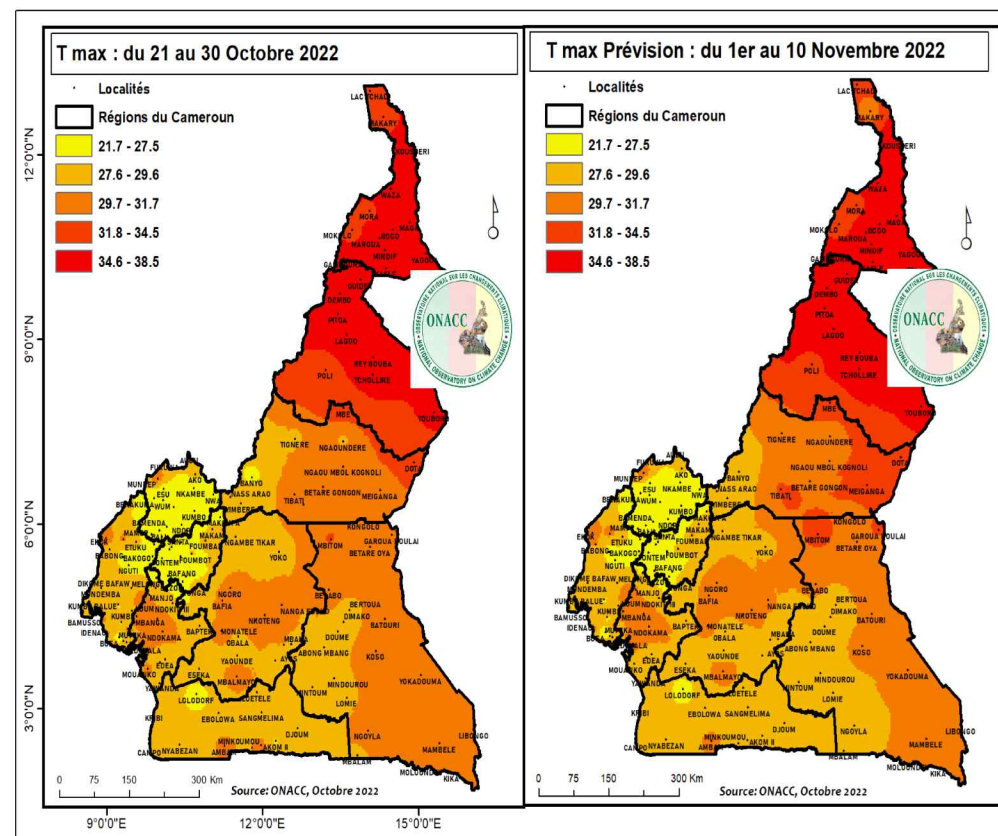


Figure 3 : Variation des températures maximales moyennes prévues pour la décade du 11 au 20 novembre 2022 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 (a).  
Source : ONACC, novembre 2022



Durant cette décade du 11 au 20 novembre 2022, une attention particulière devra être portée sur certaines localités, qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une augmentation des températures maximales par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018. Il s'agit notamment de :

- Bétaré Gongo, Yimbéré, Nass Arao, Banyo et Tibati, dans la Région de l'Adamaoua ;
- Yoko, Mbalmayo, Ngoro, Bafia, Akonolinga, Mbandjock, Monatéle, Ntui, Nkoteng et Ngambè Tikar, dans la Région du Centre ;
- Bétaré-Oya, Mbitom, Batouri, Koso, Bélabo et Yokadouma, dans la Région de l'Est ;
- Ambam, Akom II et Minkoumou, dans la Région du Sud ;
- Kumba, Buea, Mamfe et Ekok, dans la Région du Sud-Ouest ;
- Fombot, Makam et Fouban, dans la Région de l'Ouest ;
- Dibombari, Loum, Mouanko, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Douala, Ndokama, Yabassi, Dizangué, Nkondjock, Ndokiti et Mbanga, dans la Région du Littoral.

### b) températures Minimales



En se fondant sur la moyenne historique des températures minimales enregistrées de 1979 à 2018, notamment 24°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 24,4°C dans la Région du Nord ; 19,9°C dans la Région de l'Adamaoua ; 20,1°C dans la Région du Centre ; 23,3°C dans la Région du Sud ; 20,1°C dans la Région de l'Est, 17,9°C dans la Région de l'Ouest ; 17,4°C dans la Région du Nord-Ouest ; 22°C dans la Région du Sud-Ouest et 22,3°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 11 au 20 novembre 2022, des températures minimales :

- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Waza Mora, Mokolo, Maroua et Gamboura ; autour de la moyenne à Kousseri, Bogo, Maga, Kaélé et Mindif ; supérieures à la moyenne à Makary et Yagoua, dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Guider, Lagdo, Rey-Bouba, Garoua, Tcholliré et Touboro ; autour de la moyenne à Dembo, Pitoa, et Poli, dans la Région du Nord ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Ngaoundéré, Ngaoundal, Bétaré Gongon, Tignère, Mbakaou, Ngaou Mbol, Kognoli, Dota, Mbé et Meiganga ; autour de la moyenne à Banyo, Nass Arao et Yimbéré ; ; supérieures à la moyenne à Tibati, dans la Région de l'Adamaoua ;

- supérieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Ngambè Tikar, Ngoro, Bafia, Monatéle, Mbalmayo, Eséka, Mbandjock, Nkoteng, Obala, Yaoundé, Nanga Eboko, Mbakaou, Mbeka, Yoko et Akonolinga dans la Région du Centre

**De même, les localités de Mbaka et d'Ayos situées dans la partie Est de la Région du Centre enregistreront des températures minimales supérieures à la moyenne historique durant cette période.**

- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Garoua-Boulai ; autour de la moyenne à Bétaré-Oya, Mambélé et Kongolo ; supérieures à la moyenne à Mbitom, Mbalam, Moloundou, Libongo, Bertoua, Dimako, Lomié, Mindourou, Bélabo, Kika, Mintoum, Abong-Mbang, Yokadouma, Ngoyla, Doumé, Koso et Batouri, dans la Région de l'Est ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Lolodorf ; autour de la moyenne à Akom II, Zoétéle, Kribi, Ambam, Ebolowa, Sangmélima, Nyabizan, Djoum et Minkoumou ; supérieures à la moyenne à Campo dans la Région du Sud ;

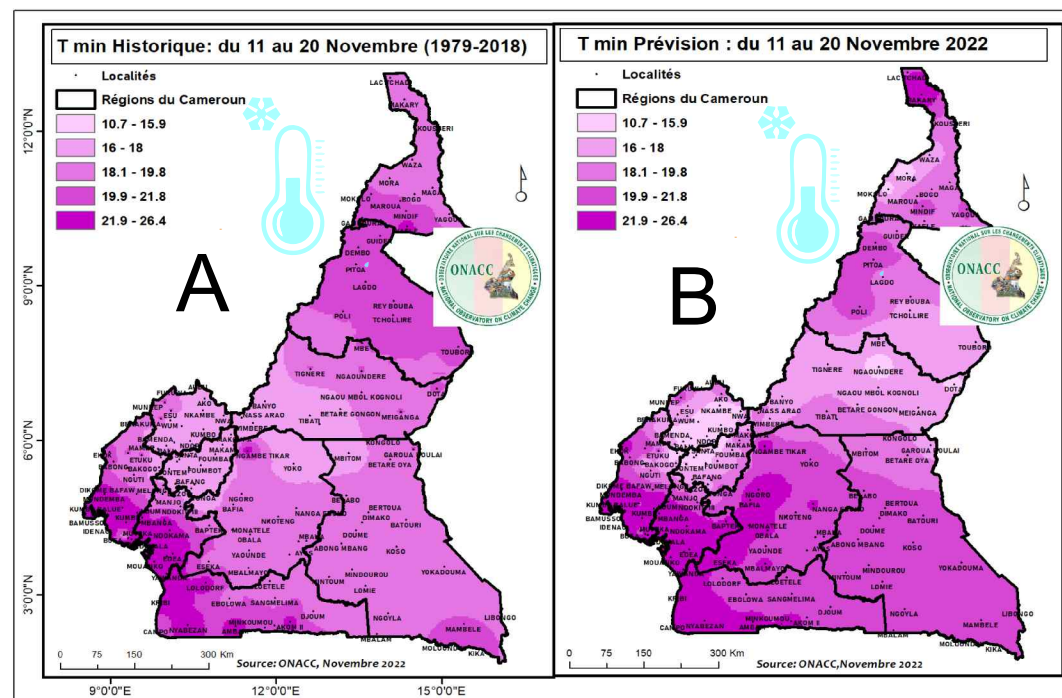



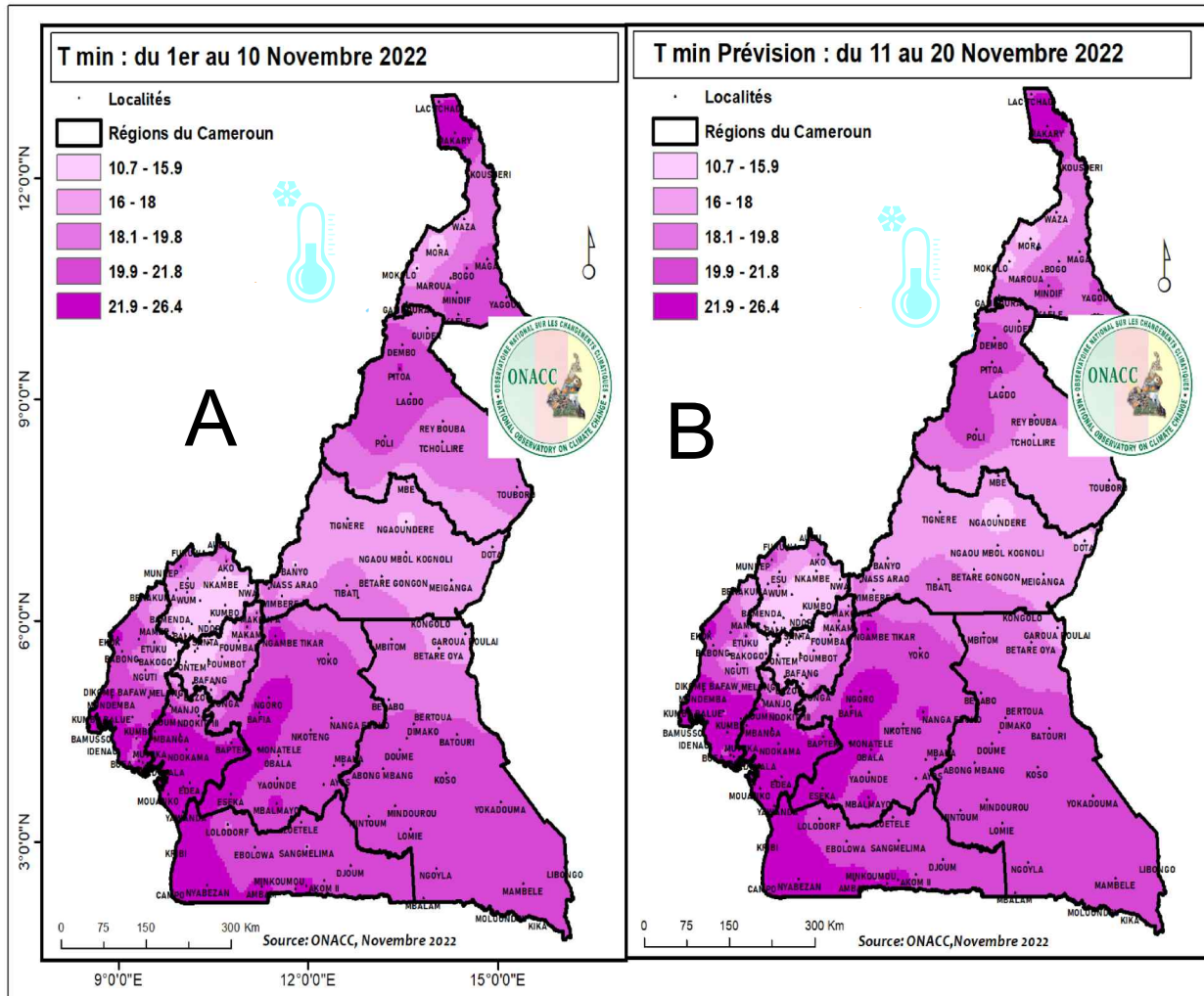
Figure 4 : Variation des températures minimales moyennes prévues pour la décade du 11 au 20 novembre 2022 (b) par rapport aux moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018 (a). Source : ONACC, novembre 2022

- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Batie, Batcham, Bazou, Bangangté, Babadjou, Bamendjing et Bagam ; autour de la moyenne à Makam, Magba, Foumban, Foubot, Dschang, Bafang, Koutaba, Bafoussam et Mbouda, dans la **Région de l'Ouest** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Ndog, Kumbo, Bali, Munkep, Furu Awa, Nkum, Santa, Bamenda et Bamessing ; autour de la moyenne à Esu, Wum et Nwa ; supérieures à la moyenne à Audu et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Buea, Idenau, Bakogo, Kumba, Fontem, Limbe, Eyumojock, Dikome Balue, Dikome Bafaw, Ekang, Tiko, Bamusso et Mamfe ; supérieures à la moyenne à Ekok, Etuku, Nguti, Benakuma et Mundemba, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- autour de la Moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Yabassi, Loum, Dizanguè, Mouanko, Edéa, Penja, Nkongsamba, Douala, Nyanon, Ngambé et Mbanga ; supérieures à la moyenne à Manjo, Baptek et Ndokama, dans la **Région du Littoral**.

 **En se fondant sur les températures minimales moyennes enregistrées à la décade du 1er au 10 novembre 2022, il est attendu pour la décade du 11 au 20 novembre 2022, des températures minimales :**

- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Kaélé, Maga et Bogo ; autour de la moyenne à Waza, Makary, Kousseri, Mora, Mindif, Yagoua, Gamboura, Maroua et Mokolo, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Tcholliré, Touboro et Lagdo ; autour de la moyenne à Garoua, Guider, Rey-Bouba, Poli, Dembo et Pitoa dans la **Région du Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Kognoli, Betare Gongon, Mbé, Tignère, Mbakaou, Dota, Ngaou Mbol, Tibati, Yimbéré, Nass Arao, Ngaoundéré, Banyo et Meiganga, dans la **Région de l'Adamaoua** ;

- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Nanga Eboko ; autour de la moyenne à Yoko, Akonolinga, Monatélé, Yaoundé, Obala, Mbandjock, Eséka, Mbalmayo, Nkoteng, Ngambé Tikar, Ngoro et Bafia, dans la **Région du Centre** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Bertoua, Garoua-Boulai, Dimako, Bétaré-Oya, Kongolo, Lomié, Mindourou, Mbitom, Mbalam, Mambélé, Moloundou, Libongo, Kika, Mintoum, Abong-Mbang, Yokadouma, Ngoyla, Doumé, Koso et Batouri ; supérieures à la moyenne à Bélabo, dans la **Région de l'Est** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la période du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Zoétéle, Djoum, Ebolowa, Campo, Kribi, Nyabizan, Ambam, Akom II, Sangmélina, Lolodorf et Minkoumou, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée à la même période du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Bafang, Foumban, Magba, Foubot, Batcham, Bafoussam, Bangangté, Koutaba, Makam, Mbouda, Dschang, Bazou, Bamendjing, Batie, Babadjou et Bagam, dans la **Région de l'Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée du 1<sup>er</sup> au 10 novembre à Munkep, Esu, Ndog, Kumbo, Nkum, Santa, Furu Awa, Bamessing, Bali, Audu, Ako, Wum, Bamenda et Nwa, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la Moyenne historique enregistrée à la même période du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2022 à Ndokama, Yabassi, Loum, Dizanguè, Penja, Nkongsamba, Manjo, Edéa, Douala, Nyanon, Ngambé, Mbanga, Baptek et Mouanko, dans la **Région du Littoral** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 11 au 20 novembre 2022 à Nguti, Bakogo, Fontem, Mundemba, Kumba, Limbe, Benakuma, Etuku, Kumba, Buea, Bamusso, Eyumojock, Dikome Balue, Dikome Bafaw, Idenau, Ekang, Tiko, Ekok et Mamfe, dans la **Région du Sud-Ouest**.



## Alertes pour les températures maximales

Durant cette décade du 11 au 20 novembre 2022, une attention particulière devra être portée sur les localités qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une diminution des températures minimales, par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018, ce qui pourrait également entraîner des épisodes de froid. Il s'agit notamment des localités de

- Waza Mora, Mokolo, Maroua et Gamboura, dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- Guider, Lagdo, Rey-Bouba, Garoua, Tcholliré et Touboro, dans la Région du Nord ;
- Ngaoundéré, Ngaoundal, Bétare Gongon, Tignère, Mbakaou, Ngaou Mbol, Kognoli, Dota, Mbé et Meiganga, dans la Région de l'Adamaoua ;
- Garoua-Boulai, dans la Région de l'Est ;
- Lolodorf, dans la Région du Sud ;
- Batie, Batcham, Bazou, Bangangté, Babadjou, Bamendjing et Bagam, dans la Région de l'Ouest ;
- Ndop, Kumbo, Bali, Munkep, Furu Awa, Nkum, Santa, Bamenda et Bamessing, dans la Région de Nord-ouest.

Figure 5 : Variation des températures minimales prévues pour la décade du 11 au 20 novembre 2022 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 1er au 10 novembre 2022 (a).

Source : ONACC, novembre 2022

## IV. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques



### a) Dans le secteur de l'agriculture : Un risque élevé d'enregistrer :

- Une raréfaction progressive des ressources en eau utiles à l'irrigation des cultures maraichères dans les grands bassins de production de la zone soudano-sahélienne, suite à la forte évapotranspiration ;
- une dégradation de la qualité de la production des tubercules (manioc, macabo, taro, etc.) dans de nombreuses localités de la Région du Sud, suite à la forte teneur des sols en eau ;
- Dégradation de la qualité des fèves de cacao durant le séchage dans les localités situées dans la partie Sud des Régions du Centre et de l'Est, ainsi dans toute la Région du Sud, suite à l'humidité et aux pluies sporadiques annoncées pour cette période.



### b) Dans le secteur de la santé : Un risque élevé d'enregistrer :

- Des cas de méningite cérébrospinale dans les localités de la zone soudano-sahélienne, suite à la l'augmentation de la vitesse des vents empreints de particules de poussières et à l'augmentation des températures maximales ;
- des cas de douleurs articulaires, suite au froid nocturne, chez les personnes souffrant d'arthrose, de rhumatisme dans la zone des hauts plateaux, la zone des hautes savanes guinéennes et certaines localités de la zone soudano-sahélienne, notamment Mora, Mokolo et Waza ;

### une multiplication des gîtes larvaires propices au développement des moustiques dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Sud-Ouest et du Littoral), de la Région du Sud, suite à la multiplication des flaques d'eau.

### **Une augmentation des cas de conjonctivite suite aux fines particules de plus en plus présentes dans l'air dans la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes savanes guinéennes, la zone des hauts plateaux et la partie Nord de la zone forestière à pluviométrie bimodale ;**

une augmentation progressive importante des cas de maladies respiratoires (grippe, toux, bronchite, rhume, crises d'asthme, etc.), dus au froid nocturne dans certaines localités de la zone des hautes savanes guinéennes, la zone des hauts plateaux et à la présence des particules de poussières dans l'air dans la zone soudano-sahélienne, de la zone des hautes savanes guinéennes, la partie Nord de la zone forestière à pluviométrie bimodale.



### c) Dans le secteur de l'environnement et la biodiversité :

- Un risque d'enregistrer des cas de migration progressive de certaines espèces fauniques des Parcs vers d'autres espaces, à la recherche de la ressource en eau, dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.
- un risque d'enregistrer des brouillards matinaux dans les cinq zones agro écologiques avec pour corolaire une augmentation des cas d'accidents de la voie publique ;



### d) Dans le secteur de l'eau et de l'énergie : Un risque élevé d'enregistrer :

- Une raréfaction de la ressource en eau dans la zone soudano-sahélienne et un tarissement progressif des lits des cours d'eau sur le reste du territoire national ;
- Une diminution progressive du niveau d'eau dans les stations de captage et de traitement des eaux ; Une diminution progressive du niveau d'eau des nappes phréatiques dans la zone soudano-sahélienne.



### c) Dans le secteur de l'élevage : Un risque d'enregistrer :

- des cas d'épizooties, suite à la persistance des épisodes de froid nocturne dans de nombreuses localités des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Ouest et du Nord-Ouest, durant cette période ;
- des cas de dégradation et de raréfaction progressives des pâturages, par ailleurs fragilisés par les inondations observées pendant la saison des pluies, dans de nombreuses localités la Région de l'Extrême-Nord ;
- des cas de pertes de la volaille dans certaines localités de la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes savanes guinéennes, la zone des hauts plateaux et la zone forestière à pluviométrie bimodale, suite aux nuits froides.



### d) Dans le secteur des travaux publics

- Risque d'enregistrer des ruptures de trafic sur les routes en terre ainsi que des effondrements des ouvrages de franchissement (ponts, dalots, buses) dans certaines localités de la Région du Sud, suite aux pluies abondantes ;
- Risque de rupture des ouvrages en matériaux provisoire ou vétustes, (buses, maisons, talus, tunnels) dans certaines localités de la Région du Sud, suite aux pluies abondantes ;



### e) pour le secteur de la Défense et de la sécurité

#### Un risque d'enregistrer :

- des cas de conflits entre éleveurs et agriculteurs à la recherche de la ressource en eau et des pâturages dans les régions de l'Extrême-Nord,
- des cas de conflits entre les populations à la recherche de la ressource en eau dans les Régions de l'Extrême-Nord et du Nord, du fait de l'assèchement progressif des points d'eau ;

## VI. Evaluation des prévisions climatiques de la décade du 21 au 30 octobre 2022

Agro Ecological Zones	Sudano-Sahelian		High Guinean Savannah	Bimodal Rain Forest			High plateau		Mono-modal Rain Forest	
	Far-North	North	Adamawa	East	Centre	South	West	North-West	South-West	Littoral
<b>Minimum temperatures</b>										
Historic mean from 1979 to 2018(°C)	23.1	23.3	20.7	19.8	19.6	20	16.3	16.1	21.2	20.3
Trend forecasts	↘	↘	↘	↘	↘	↘	≈	↗	↘	↘
Success rates of Forecasts (%)	85.1	87.9	84.9	86	84	80	86	85	87.2	88
<b>Maximum temperatures</b>										
Historic mean from 1979 to 2018(°C)	30.5	30	28	27	27	27	23.83	24	26	25.4
Trend forecasts	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘
Forecasts success rates (%)	85	85	85.8	83.6	85	85	85.8	83.6	85	84.8
<b>Precipitation</b>										
Historic mean from 1979 to 2018(mm)	15-60	60-120	80-140	60-115	60-115	60-120	60-170	80-200	115-200	80-115
Trend forecasts	≈	≈	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗
Forecasts success rates (%)	100	100	100	65	64	76	94	90	80	85

Around the mean ≈ ↘ = Reduction; ↗ = Increase

## VII. Quelques recommandations

### *Dans le secteur de l'agriculture :*



Il est recommandé aux populations des cinq zones agroécologiques de se conformer aux recommandations du calendrier agricole de l'ONACC pour l'exécution des traitements phytosanitaires.



### *dans le secteur de la santé, de continuer à :*



- sensibiliser les populations sur la nécessité d'observer scrupuleusement les règles élémentaires d'hygiène et de salubrité (lavage des aliments, potabilisation de l'eau avant la consommation, bien cuire les aliments avant la consommation dans les ménages, utilisation des latrines, etc.) ;
- éviter l'accumulation des ordures ménagères aux alentours des habitations ;
- se mettre régulièrement à chaud pour se protéger contre le froid ; renforcer la veille communautaire au niveau des centres de santé pour une détection rapide des cas suspects de choléra en vue de leur prise en charge. poursuivre les campagnes de vaccination contre les différentes épidémies et pandémies.



### *dans le secteur de l'eau et de l'énergie :*

- procéder au prélèvement, à l'analyse et au traitement régulier des eaux de consommation au niveau des points de captage, points d'adduction d'eau avant la distribution aux ménages ;
- procéder à l'utilisation régulière des techniques élémentaires de potabilisation des eaux de consommation au niveau des ménages (décantation, ébullition, filtrage, etc.).



Pour plus d'informations, [www.onacc.cm](http://www.onacc.cm)

BP: 35414

Bâtiment n°1220, Rue n°1793, Bastos, Yaoundé, Cameroun

Tel. + (237) 222-209-504/222-209-500

e-mail: [info@onacc.cm](mailto:info@onacc.cm)